

1.1 Grand Conseil

Activités

Au cours de la troisième année de la 55^e législature, le Grand Conseil a tenu 81 séances plénières représentant 182 heures de séances :

	2003	2004
Séances	77	81
Heures de séances	178	182

Si, depuis une vingtaine d'années, on assiste à un accroissement constant des heures de séances du Grand Conseil, il faut rappeler que l'année 2004 a été exceptionnelle puisqu'elle a connu deux débats pour l'adoption des budgets 2004 et 2005. Alors qu'en temps normal le débat budgétaire se déroule sur une journée (soit environ 12 heures de débats), c'est plus de 40 heures qui ont été consacrées à ces deux budgets en 2004.

Au cours de l'année 2004, le Grand Conseil a traité 1'048 objets (1'014 en 2003), dont :

	2003	2004
Initiatives populaires	7	4
Projets de lois	403	489
Motions	134	111
Résolutions	13	20
Pétitions	86	103
Rapports divers du Conseil d'Etat et du Grand Conseil	58	59
Interpellations	4	6
Interpellations urgentes	199	--
Interpellations urgentes écrites	18	95
Rapports de la Commission de grâce	23	38
Elections	37	70
Divers	32	53

Les « divers » comprennent entre autres les prestations de serment et les questions écrites.

En 2004, 8 recours ont été déposés contre des lois votées par le Grand Conseil.

	2003	2004
Recours déposés	6	8
Traités (y compris recours déposés l'année précédente)	7	8
Retirés	1	0
Recours pendants devant les tribunaux	3	3

Les réponses aux recours ont été traitées par les commissions concernées et le Bureau conformément aux articles 177ss de la loi portant règlement du Grand Conseil (B 1 01).

Evénements importants

L'année 2004 a été malheureusement endeuillée par la disparition de Madame Alexandra Gobet Winiger, députée au Grand Conseil, dont les obsèques ont eu lieu le 28 septembre à la cathédrale Saint-Pierre.

Les événements traditionnels, tels que la sortie des députés dans la commune de Lutry, lieu d'origine de Monsieur le Président Pascal Pétroz, ainsi que la rencontre entre les autorités genevoises et la communauté internationale ont connu leur habituel succès. Les représentants de la Genève internationale, réunis début novembre au Bâtiment des Forces Motrices, sous le signe de l'année internationale du riz, ont pu une nouvelle fois consolider leurs liens avec les membres des institutions de notre République.

Modifications dans la méthode de travail

Dans la perspective de constamment améliorer le fonctionnement du Parlement, il est important de souligner qu'en 2004 deux modifications sont entrées en vigueur, à savoir :

- La suppression des interpellations urgentes orales ;
- La suppression de la procédure de préconsultation des projets de lois, désormais directement renvoyés en commission

D'autre part, plusieurs projets de lois sont à l'étude au sein de la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil, afin de pouvoir gérer plus efficacement la masse de travail de plus en plus importante en quantité et en complexité.

Le renforcement des bonnes relations avec le Conseil d'Etat et le Pouvoir judiciaire a été poursuivi à tous les niveaux, notamment par des contacts directs réguliers.

1.2 Commissions parlementaires

Le Grand Conseil compte 23 commissions permanentes et 2 commissions permanentes entièrement renouvelées chaque année (grâce et réexamen en matière de naturalisation).

Par ailleurs, une commission ad hoc sur le personnel de l'Etat a été instituée, ce qui porte le nombre total de commissions à 26.

Activités

En 2004, les commissions permanentes ont siégé 679 fois. On peut préciser que les commissions se réunissent habituellement deux heures par semaine. En revanche, compte tenu de la procédure budgétaire particulière de 2004, la commission des finances a été amenée à siéger plus fréquemment, parfois des journées entières.

2003	2004
727	679

Il est également à souligner la création de plus en plus fréquente de sous-commissions chargées de dossiers particuliers afin de soulager le travail de la commission. D'autre part, de nombreux nouveaux défis sont à relever découlant de la nécessité d'une plus grande coordination intercantonale et du nombre croissant des séances intercantionales relatives notamment aux HES ou à la Convention relative à la négociation, à la ratification, à l'exécution et à la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (Convention des Conventions) (RS 131.11).

Le Grand Conseil a poursuivi son soutien aux commissions, notamment par la nomination d'un troisième secrétaire scientifique, spécialement affecté aux commissions de réexamen en matière de naturalisation, des visiteurs officiels, de grâce et de contrôle de la fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève. Pour rappel, les commissions des finances et de contrôle de gestion bénéficient déjà de l'appui d'un secrétaire scientifique.

La commission de grâce a étudié 60 recours en grâce dont 38 traités par le Grand Conseil, soit :

Recours examinés par la commission	60
Recours examinés par le Grand Conseil	38
Recours de la compétence de la commission	22
Amendes	23
Peines privatives de liberté	37
Admis en totalité	18
Admis en partie	--
Rejetés	34
Ajournements temporaires de l'exécution	8

1.3 Direction des services du Grand Conseil

1.3.1 Service du Grand Conseil

Mission

Responsable du soutien administratif et scientifique du Parlement, le Service du Grand Conseil assure notamment le secrétariat du Grand Conseil, de la Présidence, du Bureau et des commissions, ainsi que les relations avec l'administration et le public.

Activités et Priorités

Le Service du Grand Conseil, détaché de la Chancellerie depuis fin 1997, dépend exclusivement du Bureau du Grand Conseil.

Plusieurs défis ont été lancés en 2004:

- Le renforcement du soutien au travail des commissions parlementaires ;
- La restructuration du flux de distribution des textes législatifs pour une plus grande efficience de sa production, entraînant une diminution des coûts ;
- L'étude du projet WIFI ;
- Le perfectionnement du moteur de recherche du site du Mémorial ainsi que les divers services qui y sont rattachés ;
- Un processus de production facilité de la version papier du Mémorial ;
- Les travaux préparatoires pour un système informatisé de gestion de la documentation des commissions et des archives du Grand Conseil, conformément à la Loi sur les Archives publiques ;
- L'élaboration d'avis de droit, de règlements et de manuels de procédure ;
- La création d'un site Intranet pour une meilleure communication au sein du service.

Par le professionnalisme et l'engagement de tous les collaborateurs du Service du Grand Conseil, l'ensemble de ces projets a pu être mené à bien.

Objectifs

Les volontés d'action pour 2005 se répartissent principalement entre les points suivants :

- Gestion de tous les défis relatifs aux élections du Grand Conseil de 2005 ;
- Organisation des prestations de serment du Grand Conseil et du Conseil d'Etat ;
- Election des juges au Tribunal des Prud'hommes ;
- Lancement des appels d'offre pour le renouvellement du matériel informatique mis à la disposition des députés et pour l'impression du Mémorial ;
- Développement des sites Internet et Intranet du Service du Grand Conseil pour encore plus de services ;
- Elaboration d'un vade-mecum à l'intention des députés ;
- Développement du Mémorial sur CD-ROM ;
- Implémentation d'un système de documentation et d'archivage performant ;
- Internalisation de la gestion de la comptabilité du Grand Conseil et de son service.

1.3.2 Mémorial du Grand Conseil

Mission

Le Mémorial du Grand Conseil contient notamment le compte-rendu intégral des propos tenus en session parlementaire par les députés et les conseillers d'Etat. On y trouve également les textes exhaustifs des projets de lois et autres documents législatifs traités en séance, tout texte ou document que le Grand Conseil décide d'y faire figurer, les résultats des votes et élections ainsi que les mouvements de l'assemblée.

Activités et Priorités

Le Mémorial de cette troisième année de la 55^e législature comprend quelque 12'000 pages. Il a été imprimé à 400 exemplaires.

	2003	2004
Editions du Mémorial	25	25
Pages	12'546	12'000

Le site du Mémorial sur Internet comprend aujourd'hui la retranscription fidèle de près de 12 ans de débats parlementaires.

Grâce au perfectionnement constant de son moteur de recherche, n'importe quel objet, traité au cours de plus de 700 séances du parlement depuis le 14 janvier 1993, peut être retrouvé très rapidement. La recherche combinée s'effectue selon les critères suivants : mots du texte, mots du titre, auteur-e-s, intervenant-e-s, année, type d'objet, numéro d'objet, législature. La qualité de cet outil de travail est reconnue par tous, ainsi que le démontrent les milliers de connections que ce site reçoit chaque mois.

Des sujets tels que le Stade de Genève ou la Banque cantonale de Genève ont été traités dans plusieurs séances du Grand Conseil et sous des numéros d'objets différents. Des dossiers thématiques ont donc été constitués. Ils regroupent les liens vers tous les objets relatifs à un même thème, traités en séance plénière au cours de ces 12 dernières années.

Objectifs

Dès le début 2005, une étude pour la production d'un CD-ROM contenant les débats des trois dernières législatures du Grand Conseil (janvier 1993 à octobre 2005) sera lancée. L'amélioration constante des services offerts par le site Internet du Mémorial reste également une priorité.